

Neuchâtel, le 4 décembre 2024

Un nouveau souffle pour un congélateur collectif

Le congélateur commun à Corcelles-Cormondrèche ne sera pas débranché. Un accord a en effet été trouvé entre la Ville et le collectif « Sauvons le congélateur ». La commune continuera d'assurer la gestion des lieux, en menant les travaux nécessaires à son fonctionnement. Quant aux utilisatrices et utilisateurs, ils veilleront à garder le local en bon état et à éviter les déperditions d'énergie.

Des locataires du congélateur collectif de Corcelles-Cormondrèche avaient contesté la résiliation de leur bail, annoncée en octobre dernier par courrier. La Ville a dès lors pris la mesure de l'importance sociale que revêt cette installation aux yeux de certain-e-s habitant-e-s : dès le 4 novembre, le Conseil communal annonçait, en séance du Conseil général, qu'il s'engagerait à recevoir le collectif et à entamer un dialogue constructif pour trouver des solutions concertées.

Renouvellement du compresseur

Le collectif avait lancé une pétition qu'il dépose aujourd'hui, forte de 337 signatures. Une rencontre fructueuse, entre le collectif et les services de la Ville, a permis de trouver un accord pleinement satisfaisant pour tous : la Ville, propriétaire du bâtiment, accepte de garder la gestion du congélateur, et procédera prochainement au renouvellement du compresseur qui arrive en fin de vie. Les casiers seront loués au même prix qu'aujourd'hui et, pour ceux qui sont vacants, une information régulière sera donnée pour faire connaître leur existence, notamment au guichet de Corcelles-Cormondrèche.

L'objectif de la commune, en bonne collaboration avec le collectif, est de consolider l'équilibre financier en trouvant des locataires pour l'ensemble des casiers. De plus, les utilisatrices et utilisateurs prendront un soin particulier à éviter les déperditions d'énergie dans la mesure du possible. La Ville compte aussi sur l'ensemble des locataires pour garder l'installation propre et accueillante.

Ville de Neuchâtel

Collectif « Sauvons le congélateur »

Renseignements complémentaires :
Service de la communication, 032 717 77 15